



Semaine du 26 novembre au 2 décembre 2007 n° **191**

Sommaire

- **Corsairfly** : appel à la grève de quatre syndicats
- **Élections professionnelles à l'hôpital** : la CGT en tête au premier tour
- **Carte judiciaire** : au moins deux manifestations à Paris jeudi prochain
- **Enseignement supérieur, recherche** : appel unitaire à l'action pour le 27 novembre
- **La République du Centre** : grève contre la suppression de jours de RTT
- **Action sanitaire et sociale** : les inspecteurs contre un décret sur la mobilité
- **Marché du travail** : la négociation patine
- **Emploi des cadres** : l'APEC est optimiste
- **Femmes, hommes** : agir pour une véritable égalité salariale !
- **Élections prud'homales** : pour l'encadrement, l'enjeu de l'inscription
- **Prud'hommes** : les 63 conseils supprimés par Rachida Dati

Édito **Le hussard est tombé de cheval**

La suspension du mouvement de grève sur la réforme des régimes spéciaux, le démarrage des négociations tripartites dans les entreprises, mais aussi la formidable mobilisation des fonctionnaires le 20 novembre ainsi que différents mouvements revendicatifs dans le secteur privé témoignent d'une nouvelle vigueur du climat social. L'omni-président de la République qui pouvait jusque-là donner l'impression de réformer à la hussarde est obligé de tenir compte de la mobilisation sociale. Il avait fait le pari d'imposer sans négociations des réformes structurantes en faisant l'économie du dialogue social. Que l'on se souvienne : il y a quelques semaines le discours présidentiel était encore de se prévaloir de l'onction du suffrage universel confortée par quelques sondages d'opinion. Le cap était fixé, le terme était connu, les syndicats n'avaient plus qu'à jouer les utilités pour conférer par leur présence autour de la table une apparence de dialogue. Il n'en a rien été. Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy sait que la réforme a un prix, qu'il ne peut se contenter d'incantations musclées. Il a fait le choix de faire payer à tout le monde le prix de la grève avant de comprendre qu'il fallait s'asseoir, discuter et amener sur la table ce qu'il est convenu d'appeler « *du grain à moudre* ».



Si rien n'est encore joué définitivement pour les régimes spéciaux de retraite, on peut déjà dire que le mouvement aura changé aussi le cadre et le climat dans lequel se dérouleront les deux prochains rendez-vous sur les retraites en 2008. Rappelons que là-encore, il s'agit d'allonger la durée de cotisation pour la porter à 42 ans pour tous. Avec les conséquences que l'on connaît déjà puisque c'est la même logique qui était à l'œuvre dans la réforme Balladur puis la réforme Fillon. Celle-ci combinée avec d'autres dispositions régressives conduit à une dégradation importante du niveau de vie des retraités. Sur cette question des retraites, il est intéressant de noter ce que vient de dire, vendredi un expert de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques. Pour l'OFCE, le « *risque* » de voir se traduire « *le recul de l'âge de la retraite (...) par une augmentation du nombre de chômeurs* », qu'il avait pointé dès 2003, lors de l'adoption de la réforme Fillon, « *reste valable* » quatre ans après. « *On a encore 650 000 pré-retraités ou personnes qui sont dans des dispositifs de dispense de recherche d'emploi, ce qui veut dire qu'on ne réussit pas encore à employer tout le monde jusqu'à 60 ans* ». Il faudra donc bien poser la question déterminante du taux d'emploi scandaleusement bas des salariés entre 50 et 60 ans, y compris parmi les plus qualifiés et dans l'encadrement. Il faudra bien aussi parler de l'entrée de plus en plus tardive des jeunes sur le marché du travail qui appelle une prise en compte pour la retraite de ces années de formation. Sur ces sujets, la CGT et son UGICT ne sont pas en panne de propositions revendicatives. Pas plus qu'elles ne sont démunies de pistes de réforme du financement de notre système. Le changement de ton de l'exécutif, même s'il n'est pas encore une inflexion des réformes, doit permettre d'avancer ces propositions et les faire grandir dans l'opinion, parmi les salariés. A ce sujet, on lira avec intérêt le tract de quatre pages proposé par l'Ugict : www.ugict.cgt.fr

Corsairfly

Appel à la grève de quatre syndicats

Quatre des neuf syndicats Corsairfly (CGT-SNPAC, le FNPNC, l'Unac et l'Unsa) ont appelé à la grève jusqu'à dimanche 25 novembre minuit pour pouvoir ouvrir de vraies négociations principalement sur les conditions de travail des personnels navigants (vols en équipage réduit, congés payés refusés ou déplacés, etc.), qui se dégradent de jour en jour. Dès la première journée du mouvement, entamé jeudi à minuit, « la grève a été suivie par 50 % à 60 % du personnel navigant commercial ». Corsairfly (groupe TUI) comprend environ 2 000 salariés dont 900 personnels navigants commerciaux.



Élections professionnelles à l'hôpital

La CGT en tête au premier tour



La CGT est arrivée en tête au premier tour des élections professionnelles des fonctionnaires des hôpitaux, qui a eu lieu les 22 et 23 octobre, avec 31,48 % des voix, devant la CFDT (24,57 %), FO (22,45 %) et Sud (8,64 %). Un deuxième tour doit

avoir lieu le 11 décembre, précise la direction des hôpitaux (Dhos), en notant également que le taux de participation pour le principal scrutin, qui concerne les commissions administratives paritaires départementales, est en diminution de 2,58 points, à 59,12 % des inscrits.

Carte judiciaire

Au moins deux manifestations à Paris jeudi prochain

La protestation contre la réforme de la carte judiciaire donnera lieu à au moins deux manifestations jeudi prochain à Paris, dans le cadre d'une journée d'action nationale. Le Syndicat de la magistrature et trois syndicats de fonctionnaires judiciaires (Usaj, CGT, CFDT) appellent à un rassemblement jeudi, à 14 h à l'angle de la rue de la Paix et de la place Vendôme (Paris 1^{er}), à proximité de la Chancellerie. Y sont attendus également des représentants du Syndicat des avocats de France (SAF) et le bureau de l'Association nationale des juges d'instance (Anji). De son côté, l'Union syndicale des magistrats appelle à une manifestation à 13 h 30 aux abords de l'Assemblée nationale, aux côtés de la Conférence des bâtonniers représentant les avocats de province et de banlieue parisienne. À ce rassemblement place Édouard-Herriot se joindront la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (Fnuja), le Syndicat des greffiers de France (SDGF) et C-Justice, syndicat des fonctionnaires de justice de catégorie C.



Enseignement supérieur, recherche

Appel unitaire à l'action pour le 27 novembre

Une intersyndicale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CGT, FSU, Unsa-Education, Solidaires), le syndicat étudiant Unef et les lycéens de l'UNL ont appelé vendredi à la mobilisation dans les universités et les organismes de recherche. Ces organisations



ont regretté qu'après « une mobilisation particulièrement importante » le 20 novembre, « le gouvernement persiste dans ses orientations ». Elles appellent donc « à un temps fort le 27 novembre dans les universités et les organismes de recherche ».

La République du Centre

Grève contre la suppression de jours de RTT

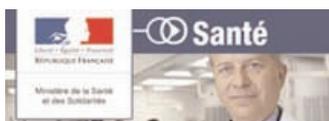
Des journalistes du quotidien régional la République du Centre se sont mis en grève reconductible à l'appel de leur intersyndicale pour protester contre l'annonce par la direction de la suppression de 14 jours de RTT.



Action sanitaire et sociale

Les inspecteurs contre un décret sur la mobilité

Un projet de décret permettant l'affectation dans n'importe quel ministère, notamment celui de l'immigration, des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (IASS), provoque la colère des syndicats qui dénoncent cette « atteinte au statut » des agents. Lors de la présentation du projet, mercredi, en commission des statuts du Conseil supérieur de la Fonction publique d'État, les syndicats de la fonction publique ont voté contre, la CFTC et la CFE-CGC s'abstenant. La CGT, le Syndicat national de l'action sanitaire et sociale (SNIASS), FO et Sud ont indiqué dans un communiqué que



« l'objectif affiché est de donner les moyens juridiques au gouvernement d'envoyer de force des agents de nos ministères sociaux travailler au ministère de l'immigration ». A l'origine, les inspecteurs et contrôleurs du travail devaient

également faire partie du décret, mais ils ont été retirés face « à la mobilisation des agents et organisations syndicales ». La CGT, qui est « pour la mobilité, quand elle est volontairement choisie », estime que « ce genre de décret va être utilisé pour faire de la gestion de personnel et supprimer des emplois, et risque d'être généralisé ».

Marché du travail

La négociation patine



La séance de négociation de vendredi 23 novembre sur la « modernisation du marché du travail n'a pas avancé sur le fond », ont déclaré les syndicats. Parmi les points d'achoppement, la « portabilité ». Ce terme employé par le patronat désigne la possibilité de conserver certains droits (formation, couverture santé/prévoyance) après l'interruption du contrat de travail. Les syndicats veulent aller plus loin. « Sur le fond, cela n'a quasiment pas avancé

depuis trois semaines. Si on restait sur ce palier, ce serait un échec », a indiqué Marcel Grignard (CFDT), alors que Gabrielle Simon (CFTC) est sortie « complètement déçue ». Pour Maryse Dumas (CGT), « la partie patronale doit apprendre à prendre en compte ce que disent les syndicats », et il a été « symbolique » que tous les syndicats expriment « la volonté d'un équilibre » dans le texte, alors que celui-ci « ne bouge pas » et « a un centre de gravité qui ne convient pas ».

Emploi des cadres

L'APEC est optimiste

Malgré des incertitudes liées à la crise financière américaine, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) a estimé jeudi 22 novembre que l'emploi cadre devrait rester « vigoureux » en Europe entre juillet 2007 et juin 2008 et la France demeurer « dans le peloton de tête ». Les entreprises de huit pays européens, interrogées en juin pour la 19^e année consécutive, envisagent de recruter 560 000 à 635 000 cadres durant ce laps de temps, soit au pire une baisse de 3 % et au mieux une hausse de 10 %, après une progression de 3 % entre juillet 2006 et juin 2007. La fourchette haute des prévisions se rapproche des niveaux record de 2000-2001 (659 000 embauches), note l'APEC.



Femmes, hommes

Agir pour une véritable égalité salariale !

Dernière des trois conférences sociales de rentrée prévues par le gouvernement, la conférence tripartite (gouvernement, syndicats, patronat) sur l'égalité professionnelle et salariale entre hommes et femmes se tiendra lundi, sous l'égide côté gouvernement, du ministre du Travail Xavier Bertrand et de la secrétaire d'État à la solidarité Valérie Létard. La CGT, qui « se félicite » de la tenue de cette conférence sociale estime que « les attentes des salariés imposent des résultats concrets ». Les premiers éléments amenés par Madame Quintin, rapporteur général de la Conférence, confirment qu'un certain nombre d'avis et propositions avancés par les organisations syndicales et, notamment par la CGT, ont été entendus. Pour exemple, le rôle et mission de l'Inspecteur du Travail, la réactivation du Conseil supérieur de l'Égalité, et les sanctions financières contre les employeurs. La CGT regrette que le rapport n'annonce pas de mesures immédiates de rattrapage salarial, comme nous l'avons proposé, tant la question du pouvoir d'achat est au centre de l'actualité et tant sa dégradation touche plus particulièrement les femmes. En conséquence, la CGT propose qu'à l'issue de cette conférence deux objectifs principaux soient fixés :



- ✓ le rattrapage de l'écart salarial résiduel reconnu par l'ensemble des partenaires, dont le patronat, à l'occasion de la signature de l'accord national interprofessionnel en mars 2004 soit 5 %. Ceci serait une première étape, sachant que les écarts réels sont beaucoup plus importants ;
- ✓ l'ouverture d'une table ronde sur le temps partiel pour agir efficacement sur la précarité liée au temps partiel imposé que les femmes subissent en majorité.

La CGT attend de cette conférence des mesures concrètes assorties de moyens humains et financiers nécessaires à une réelle avancée de l'égalité, dans le privé comme dans le public. En amont de cette conférence, on a appris jeudi 22 novembre que, selon l'Observatoire sur la responsabilité sociale des entreprises (Orse), seulement 112 accords d'entreprise sur l'égalité professionnelle hommes-femmes ont été signés depuis 2002, mais 12 seulement à ce jour en 2007, contre 31 en 2006 ou 25 en 2005 par exemple. Par ailleurs, d'après les données de la Dares (ministère de l'Emploi), en 2006, 401 accords d'entreprises sur les 24 000 signés cette année-là (soit 1,6 % du total) évoquaient le sujet de l'égalité homme/femme (289 en 2005).

Élections prud'homales

Pour l'encadrement, l'enjeu de l'inscription

Les élections prud'homales vont se dérouler le 3 décembre 2008. Elles seront un baromètre grandeur nature de la représentativité syndicale. La procédure de préparation de ce scrutin national a commencé par les premières formalités d'élaboration des listes électorales. Cette première phase est très importante, notamment pour la catégorie encadrement. L'enjeu est en effet d'obtenir partout que les salariés soient bien inscrits d'une part et d'autre part qu'ils le soient dans la bonne section de vote. Afin d'aider ses organisations à préparer ce scrutin important, la CGT a mis en ligne un dossier sur son site internet : www.cgt.fr



Prud'hommes

Les 63 conseils supprimés par Rachida Dati

La liste des 63 conseils de prud'hommes, sur 271, dont la suppression est envisagée dans le cadre de la réforme gouvernementale de la carte judiciaire, a été publiée jeudi 22 novembre au Journal officiel. Voici les conseils dont la suppression est envisagée :



- ✓ **Régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie :** Chauny, Hirson et Château-Thierry (Aisne), Friville-Escarbotin (Somme), Fourmies, Maubeuge, Armentières, Haubourdin, Halluin (Nord), Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- ✓ **Régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne :** Saint-Dizier (Haute-Marne), Romilly-sur-Seine (Aube), Molsheim, Sélestat (Bas-Rhin), Guebwiller, Altkirch (Haut-Rhin), Briey, Lunéville (Meurthe-et-Moselle), Remiremont (Vosges), Sedan (Ardennes), Sarrebourg, Sarreguemines (Moselle).
- ✓ **Régions Centre, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté :** Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loire), Vierzon (Cher), Issoudun (Indre), Beaune (Côte d'Or), Autun, Le Creusot, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Saint-Claude (Jura), Thiers (Puy-de-Dôme).
- ✓ **Régions Haute et Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire :** Vire, Trouville-sur-Mer (Calvados), Flers (Orne), Fécamp, Bolbec, Elbeuf (Seine-Maritime), Fougères, Redon (Ille-et-Vilaine), Cholet (Maine-et-Loire).
- ✓ **Région Rhône-Alpes :** Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), Briançon (Hautes-Alpes), Romans-sur-Isère (Drôme), La Tour-du-Pin, Voiron (Isère), Firminy, Saint-Chamond (Loire), Givors (Rhône), Annonay (Ardèche).
- ✓ **Région Ile-de-France :** Étampes (Essonne).
- ✓ **Régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes :** Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), Cognac (Charente), Châtelleraut (Vienne).
- ✓ **Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse :** Manosque (Alpes de Haute-Provence), Menton (Alpes-Maritimes), Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Carpentras (Vaucluse).
- ✓ **Régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées :** Bédarieux, Clermont-l'Hérault (Hérault), Decazeville (Aveyron), Figeac (Lot), Mazamet (Tarn).